

LE CARDINAL GOUSSET

ARCHEVÊQUE DE REIMS.

III.

SON ÉPISCOPAT A PÉRIGUEUX.

Le 6 novembre 1835, le *Moniteur*, journal officiel du gouvernement, annonçait que M. Gousset, vicaire général de Besançon, était nommé évêque de Périgueux, siège vacant par le décès de Mgr de Lostanges. L'abbé Gousset avait sans doute, comme tout le monde, porté ses regards vers l'avenir, mais dans ses rêves il n'avait point bâti de châteaux en Espagne. "Le souhaitais, disait-il, d'être curé de village, à la seule condition d'avoir un grand presbytère pour loger aisément ma bibliothèque."

Du moins, dans l'humilité de sa condition et la simplicité de sa vertu, Thomas ne mit jamais d'obstacles aux vues de la Providence ; il s'était imposé pour règle inflexible de ne rien demander et de ne rien refuser.

La nomination de M. Gousset causa une vive et générale satisfaction. Son mérite seul l'avait signalé, dès le début de sa carrière, à l'attention et à la bienveillance de ses supérieurs. *L'Impartial* de Besançon, journal peu favorable au clergé, dit de lui en cette circonstance : "Puissent ses diocésains adoucir par leurs soins pieux, les peines qu'il éprouve en s'éloignant de tous les objets de son affection. Ils le trouveront tel que nous l'avons trouvé nous-mêmes, supérieur à l'esprit de parti, doux, conciliant et affable, indulgent pour tous, sévère pour lui-même et mêlant à l'austérité chrétienne cette bienveillance qui charme et attire. Par son zèle prudent, ses lumières et sa charité, il saura gagner les cœurs, éclairer les esprits, étouffer les dissensions et faire aimer cette religion de paix et de bonne harmonie dont il est le digne ministre."

Thomas Gousset fut préconisé évêque de Périgueux le 1er février 1836 ; le 6 de mars avait lieu aux Carmes dans une chapelle inondée